

Une politique étrangère de dialogue

La Côte-d'Ivoire s'est lancée dans une politique régionale de modération visant à résoudre les conflits selon les méthodes de dialogue chères à son président. Mais la politique d'ouverture en direction de l'Afrique du Sud n'a pas abouti malgré plusieurs tentatives (le souci du président Houphouët-Boigny est en effet de s'opposer à l'influence communiste sur les mouvements de libération d'Afrique australe). L'O.U.A. a rejeté la proposition ivoirienne de dialogue officiel avec le régime de Pretoria (Addis-Abeba, juin 1971). Mais en octobre de la même année, une rencontre semi-officielle dans la capitale sud-africaine a mis en présence une délégation ivoirienne de haut rang et le Premier ministre Vorster. Après les interventions soviéto-cubaines en Angola et en Éthiopie, une autre rencontre a eu lieu entre Houphouët-Boigny et Vorster à Genève en 1977.

Les résultats sont plus positifs avec les voisins ouest-africains. Abidjan, qui avait reconnu l'indépendance du Biafra et accordé l'asile politique à son leader, le colonel Ojukwu, s'est employé à normaliser ses rapports avec le Nigeria (1970). La conférence de Monrovia (18-19 mars 1978) a vu la réconciliation entre Léopold Sédar Senghor, Ahmed Sékou Touré et le président ivoirien. Les différends entre les trois hommes remontaient à l'époque du " non " guinéen au référendum et au combat politique pour la direction de l'ensemble économique ayant succédé à l'ancienne A.-O.F., dont la défunte fédération du Mali ne fut qu'un phénomène parmi d'autres. Mais les rapports entre Abidjan et Dakar n'ont jamais atteint le même point de rupture qu'avec la Guinée.

La succession

Le VII^e congrès du P.D.C.I., en 1980, a été celui de l'ouverture. Sans aller jusqu'à l'adoption d'un multipartisme, même tempéré, comme au Sénégal, en légalisant tel parti plutôt que tel autre, la direction du P.D.C.I. a autorisé la présentation d'un nombre de candidats cinq fois supérieur aux postes à pourvoir, afin de favoriser le rajeunissement des cadres. La crainte du chef de l'État était, en effet, de voir s'exacerber le tribalisme avec la création de partis locaux (comme cela s'était produit à la veille de l'indépendance à l'instigation de l'administration coloniale). Devant l'importance grandissante prise par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Yacé, " de plein droit président de la République " en cas de vacance du pouvoir, l'Assemblée a voté un amendement à la Constitution créant un poste de vice-président élu au suffrage universel pour cinq ans et devant succéder automatiquement au chef de l'État en cas de vacance du pouvoir. L'événement politique de 1990 fut l'instauration du multipartisme, accordée sous la pression populaire. Le chef de l'État a été réélu en 1991 avec 81,68 p. 100 des suffrages face au leader de l'opposition Laurent Gbagbo. En mai, des manifestations étudiantes durement réprimées ont été accompagnées par l'arrestation de Laurent Gbagbo. Le président de l'Assemblée nationale, et nouveau " dauphin constitutionnel ", est Konan Bédié.

En 1983, l'Assemblée nationale avait voté le transfert de la capitale à Yamoussoukro (50 000 hab. en 1980, 250 000 en 1990), le village natal d'Houphouët-Boigny à la limite de la zone forestière, pour soulager Abidjan (2 000 000 d'habitants).